

À l'ouverture de la séance du 23 novembre 2023, 31 membres sont présents ou représentés (34 membres en exercice, 22 membres présents, 9 procurations).

1. Procès-verbal

1.1 Procès-verbal du Conseil d'administration du jeudi 28 septembre 2023 – vote

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 28 septembre 2023 est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

2. Prospectives et moyens

2.1 Admission en non-valeur – vote

Les dossiers d'admission en non-valeur sont approuvés.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

2.2 Appel à cotisation Anjou Interlangues – Part fixe 2023-2024 – vote

La part fixe de 17.420 euros à verser par l'Université d'Angers à Anjou Interlangues pour l'année 2023-2024 est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3. Vie de l'établissement

3.1 Bilan du plan de sobriété énergétique – vote

Le bilan du plan de sobriété énergétique est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.2 Bilan commission égalité pour l'année 2023 – vote

Le bilan de la commission égalité pour l'année 2023 est approuvé.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 1 voix contre. Deux membres ayant quitté la séance.

3.3 Rapport d'exécution du Schéma Directeur pluriannuel en matière de politique du Handicap 2023 – vote

Le rapport d'exécution du Schéma Directeur pluriannuel en matière de politique du Handicap 2023 est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour. Deux membres, dont l'un porteur d'une procuration, ayant quitté la séance.

3.4 SPAN – Plan annuel 2024 – vote

Le plan annuel 2024 du Schéma Directeur d'Accessibilité Numérique est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour. Un membre ayant quitté la séance.

3.5 Bilan de Nightline – vote

Le bilan de Nightline est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4. International

4.1 Stratégie de l'International – vote

La stratégie de l'International est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour. Un membre porteur d'une procuration ayant quitté la séance.

Fait à Angers, en format électronique
Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services

Didier BOUQUET

Signé le 04 décembre 2023